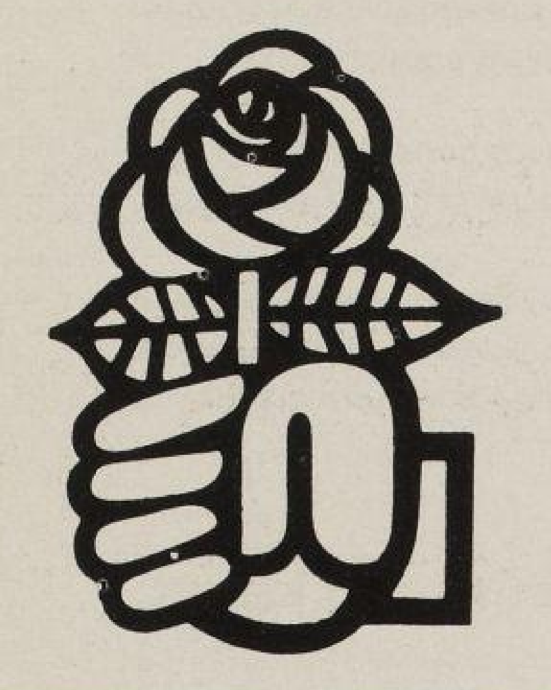
REPUBLIQUE FRANCAISE - LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE- DEPARTEMENT DE L'AIN

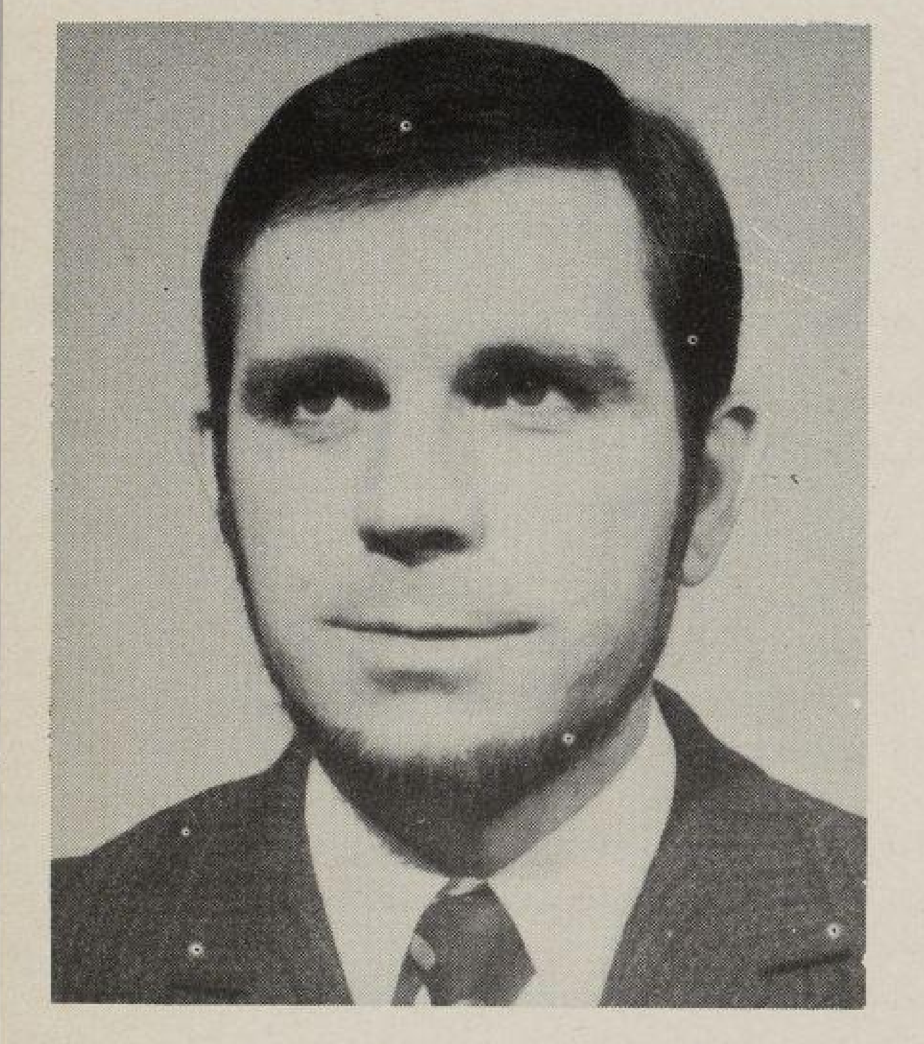
2ème CIRCONSCRIPTION - BELLEY - GEX - NANTUA

Elections Législatives du 4 mars 1973



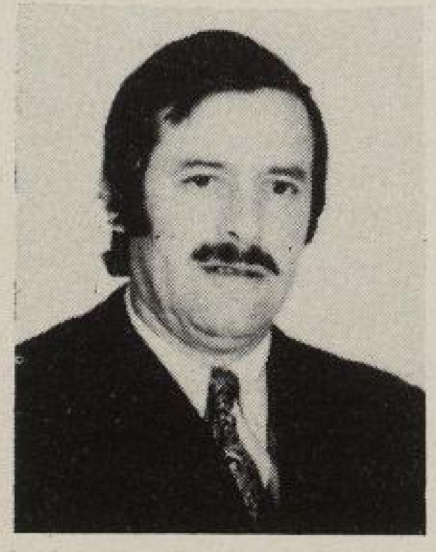
UNION DE LA GAUCHE SOCIALISTE ET DEMOCRATE

Parti Socialiste - Mouvement des Radicaux de Gauche



Robert MERIAUDEAU

Bugiste, né à Brégnier-Cordon (canton de Belley). 35 ans, Agrégé de l'Université, docteur en géographie, spécialiste de l'aménagement du territoire (thèse honorée d'un prix Sully-Olivier de Senes par le Ministère de l'Agriculture). Syndicaliste. Adjoint au maire de Brégnier-Cordon. Vice-président du syndicat d'entretien et de goudronnage du canton de Belley. Vice-président de l'association départementale des élus socialistes et républicains.



Le remplaçant éventuel

LOUIS RONZEL

Gessien, né à Divonne-les-Bains, 40 ans. Ouvrier métallurgiste (mécanicien-fraiseur). Syndicaliste. Responsable frontalier. Président de commission ouvrière.

CHERES CONCITOYENNES, CHERS CONCITOYENS,

Au moment du choix décisif du 4 mars prochain permettez-moi de vous adresser directement, simplement, ces quelques lignes.

Citoyen d'une commune rurale, fils d'un ouvrier-artisan père de 8 enfants, je connais trop les peines, les difficultés ou les misères de beaucoup de Bugistes et de Gessiens pour n'avoir pas, passionnément, le désir de **contribuer à l'amélioration du sort des plus défavorisés.** Tel est d'ailleurs l'objectif prioritaire du programme socialiste «**Changer la Vie**» et du programme commun, reflet fidèle du programme socialiste. Voici quelques unes des propositions de ce programme.

POUR CHANGER LA VIE

- Retraite à 60 ans pour les hommes, 55 ans pour les femmes. Retraite minimale des vieux travailleurs (artisans, commerçants, agriculteurs, salariés) égale au S.M.I.C.
- S.M.I.C. à 1 000 francs pour 40 heures de travail ; échelle mobile des salaires ; extension des droits syndicaux.
- Revenus garantis pour les exploitations agricoles familiales ; revalorisation des prix des produits de qualité (viande, lait, vin fruits, etc.) ; création d'offices fonciers ruraux cantonnaux gérés directement par les agriculteurs
- Plan général d'aide à l'artisanat, au petit commerce, à la petite industrie. Suppression des profondes iniquités engendrées par la patente.
- Augmentation très sensible et immédiate des allocations familiales et des prestations servies aux handicapés.
- Effort prioritaire en faveur des logements sociaux (H.L.M. notamment).
- Education nationale : pour tous les enfants une véritable égalité des chances.
- Remboursement de la T.V.A. aux communes.
- Pour les mesures tout spécialement adaptées à notre circonscription, voir au verso.

Citoyennes, citoyens, comme en 1936, comme à la Libération, la Gauche tiendra ses promesses. Ce programme réaliste, réalisable, sera réalisé ! Pour ma part, si vous m'honorez de votre confiance, je m'engage à défendre l'ensemble de notre programme de toute la puissance de mes convictions et à **venir, dans chaque commune, au moins 2 fois pendant la législature pour rendre compte de mon action.**

Un vent d'espoir souffle sur la France. Tout est possible, si vous le voulez...

Robert MERIAUDEAU

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE : ATTENUER IMMEDIATEMENT LES PRIVILEGES FISCAUX ET FINANCIERS DES GRANDES VILLES

METTRE FIN AUX FORMIDABLES INEGALITES QUI EXISTENT DEVANT LA MALADIE ET LA MORT.

La France manque d'hôpitaux, de médecins : **1 médecin pour 780 habitants** (19e rang mondial). L'ouvrier, l'agriculteur dépensent, pour leur santé, 2 à 4 fois moins que l'industriel, l'avocat ou le notaire. Conséquence : la durée moyenne de vie des hommes est de 68 ans, mais atteint à peine 62 ans pour les manoeuvres, ouvriers spécialisés et agriculteurs.

Dans notre circonscription il y a seulement 1 médecin pour 1 010 habitants. On devine les conséquences... Le manque d'hôpitaux (Pays de Gex, Bellegarde) et des spécialistes est catastrophique : 3 pédiatres et 2 cardiologues seulement... mais 5 neuro-psychiatres à Divonne (rentabilité d'une clientèle de luxe ?).

D'évidence **il faut une nouvelle politique sociale et médicale :** augmentation du nombre des médecins et des hôpitaux, rémunérations accrues pour les médecins ruraux, gratuité des soins hospitaliers, et, à terme établissement progressif du remboursement intégral des dépenses de santé et d'un seul système de couverture sociale pour tous les Français.

METTRE FIN A LA PENALISATION ARBITRAIRE DES PETITES ET MOYENNES VILLES ET DES MILIEUX RURAUX.

Il faut cesser de primer artificiellement la concentration des hommes et des activités dans les grandes villes par l'attribution préférentielle des investissements publics, des subventions et des prêts à l'Etat.

Recevant moins de subventions que les grandes villes, petites et moyennes villes et communes rurales doivent lever de lourds impôts locaux. A tel point que l'habitant de Paris, de loin le plus riche de France, paie, au titre de l'impôt sur les ménages, beaucoup moins que l'habitant d'Oyonnax, Bellegarde, Divonne, Belley ou que l'habitant de la majorité des autres communes de la circonscription ?

La réforme des impôts locaux et de l'attribution des subventions fera disparaître ces scandaleuses iniquités.

PRIORITE AUX PETITES ET MOYENNES VILLES ET AUX COMMUNES RURALES

Pour favoriser la croissance de nos petites et moyennes villes et de nos campagnes il faut :

- **Développer vigoureusement les équipements publics et améliorer rapidement les infrastructures** (actuellement manque d'hôpitaux, d'écoles et de lycées, de logements sociaux, carences lamentables du réseau téléphonique, insuffisances criantes du réseau routier de la circonscription, notamment des R.N. 84 et 504, urgente nécessité d'un raccordement aux autoroutes Genève-Turin et Mâcon-Lyon-Chambéry).
- **Mener une politique systématique de décentralisation** portant sur les petites entreprises industrielles et de services par le jeu de nouvelles incitations financières et par le jeu de pénalisations normalement imposées dans les grandes villes aux entreprises (prise en charge du coût des transports, de l'encombrement, de la pollution).
- **Aider prioritairement l'industrialisation des régions en difficulté** (vallée de l'Albarine) **et des régions frontalières** (Pays de Gex, canton de Bellegarde).
- **Réanimer les campagnes par une nouvelle et véritable loi sur l'agriculture de montagne et par le développement accéléré du tourisme social et familial.**

Du recensement agricole de 1955 à celui de 1970, près de 50 exploitations sur 100 ont disparu (France entière, diminution de 30 % seulement). Le mouvement de déclin va s'aggraver encore, car, en 1970 22 % des chefs d'exploitation ont 65 ans ou plus, 60 % ont 50 ans ou plus (France 34 %) Il est urgent d'agir avant que nombre de communes rurales se vident totalement.

Pour cela il faut offrir à l'agriculture de toute la circonscription les mêmes aides qu'en Suisse ou en Autriche. Il faut aussi développer systématiquement le tourisme social et familial qui seul réalise l'harmonie entre vie agricole et vie touristique. D'où la nécessité d'attribuer au tourisme en milieu rural beaucoup plus que les ridicules 5 % de l'ensemble des crédits touristiques qui lui sont actuellement alloués. Pour permettre le départ en vacances des 53 % des Français qui ne le peuvent pas dans la France d'aujourd'hui il est nécessaire de subventionner à 75 %, comme dans les pays voisins, les réalisations du tourisme social et familial et non à 25 % France.

REGLER, ENFIN ! LES PROBLEMES FRONTALIERS.

Donner sans délai satisfaction aux légitimes revendications des travailleurs frontaliers (statut du frontalier, équité fiscale, garanties sociales, droit aux logements sociaux, etc.).

Régler rapidement le contentieux franco-suisse (rétrocession des impôts directement aux communes ; vidanges fréquentes et partielles des barrages hydro-électriques suisses pour ne pas faire du Rhône, une fois tous les 4 ans, un égoût à ciel ouvert).

Pour une répartition harmonieuse des hommes et des activités sur le territoire national, pour un socialisme de la liberté et de la responsabilité conforme à la tradition française qui est de libérer l'homme, pour changer la vie, votez

Robert MERIAUDEAU et Louis RONZEL

Atelier d'Arts Graphiques et d'Impression Offset de la S.N.E.P.P. - 0 1000 - BOURG EN BRESSE